

# JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

N<sup>o</sup>: XXIII.

JUIN 1791. (155)

Séance du Vendredi 5.

**M**R. le Maréchal de la Diète proposa d'assigner une somme destinée aux dépenses des affaires étrangères, de l'emploi de laquelle le Ministre de ce département rendroit compte à la Diète.

Mr. *Soltyk Nonce de Cracovie* appuya cette motion, & observa que la Députation, depuis sa création, avoit dépensé plus de trois Millions pour les affaires étrangères; qu'il en étoit d'autant plus certain, qu'il avoit examiné ses opérations, & qu'elle n'avait faite aucune dépense inutile; que conséquemment il étoit nécessaire de fixer une somme suffisante à ses besoins. Il prevint ensuite les Etats, qu'un corps des troupes Russes d'environ cent Grénadiers servoit de garde au Résident de Russie en Courlande; & demanda qu'il fût enjoint au Ministre des affaires étrangères de requérir l'évacuation de ces soldats, d'un pays qui est sous la suzeraineté de la République. — sa Majesté déclara que cette demande auroit son effet.

Mr. l'Abbé *Kollatay* Chanceller de la Couronne, prononça un discours dans lequel il fit valoir les services que la Députation des affaires étrangères avoit rendus à l'Etat. Il fit un tableau frappant de la prospérité future de la Pologne & de sa régénération; mais il annonça en même tems que les moments de la Joie universelle pouvoient devenir plus dangereux que ceux de

l'appathie & de l'abaissement où elle étoit plongée; C'est pourquoi il fut d'avis qu'on travaillat efficacement à ce qui peut étendre la considération de la Pologne, & à lui donner de la solidité. „ Si un Commerce florissant, dit-il,  
 „ accumule les richesses de l'Etat, il faut donc qu'il soit  
 „ protégé dans les Ports & les Villes commerçantes; Et il  
 „ importe de même pour notre sûreté, que nos Ministres  
 „ veillent aux mouvemens des Cours où il résident. Leurs  
 „ observations peuvent être souvent plus utiles qu'une  
 „ Armée entière; le Cabinet des affaires étran-  
 „ gères est comme un obseratoire qui remarque non  
 „ seulement le Cours des Planètes, mais qui observe  
 „ en même tems si quelque Comète se présente sur  
 „ l'Orison, asin de prévenir à tems, s'il est possible,  
 „ la sinistre influence. „

„ Ce seroit réellement nuire à la Patrie, que  
 „ d'épargner les dépenses nécessaires pour un objet  
 „ de cette importance; & mon avis est, qu'il faut  
 „ assigner au moins Deux Millions pour les frais du  
 „ Département des affaires étrangères, d'autant qu'il  
 „ juge nécessaire d'envoyer des Ministres à *Turin* & à  
 „ *Venise*, & d'établir un plus grand nombre de Consuls.  
 „ Ne regrettons pas de recompenser dignement ceux  
 „ qui servent l'Etat, & quel l'honnête-homme attende plu-  
 „ tôt des recompenses de sa Patrie, pour n'être pas  
 „ tenté de la trahir, Crimes que l'on reproche ici à  
 „ la honte de la Nation. La Vertu & la capacité ne  
 „ sont pas attachées à un berceau d'or; que orgueil-  
 „ leux ne se vente plus des Richesses, que le fort aveu-  
 „ gie, & souvent les dépouilles de la Patrie, lui ont  
 „ donné. Un homme vertueux est le plus grand tré-  
 „ sor dans un gouvernement libre; son intégrité lui

„ donne des droits aux récompenses; & sa pauvreté,  
 „ celui de le rendre plus illustre aux yeux de ses Con-  
 „ citoyens — Il n'y a que le gouvernement qui doit  
 „ rougir lorsque l'honnête homme languit dans la né-  
 „ cessité. „

Mr. *Jełen̄ski*, après avoir dit que la séance du 5 Mai avoit coupé toute influence étrangère, demanda l'acceptation du projet de démarcation des biens des particuliers, qui rendra la tranquillité aux Citoyens. Cette motion ayant été appuyée par plusieurs Nonces, on ajourna des Séances Provinciales pour le discuter.

On présenta plusieurs autres projets qui passerent à la délibération, & la séance fut limitée au Lundi suivant.

*Séance du Lundi 6.*

On fit la lecture du projet sur la Police, qui fut pris en délibération.

Mr. *Wojczyński* Nonce de *Rawa*, reprit celui qui destine 1,500,000. fl. pour les frais du département des affaires étrangères, & 300,000. fl. pour les besoins imprévus; mais il y eut quelques oppositions. Les uns demandoient que la Pologne n'envoyat que des Réidents auprès des Cours étrangères; D'autres mirent des réserves à ce que le Conseil surveillant n'accordât de gratifications ni ne payât les dettes d'aucuns Ministres; — Plusieurs furent d'avis qu'on n'allouât qu'un Million pour les dépenses. Après quelques débats pour déterminer les besoins de ce département, Mr. le Marechal fut obligé de recueillir les voix, savoir: lequel des trois projets donnés à ce sujet palseroit en loi. — Celui de M. *Wojczyński* eut la pluralité des Suffrages. Et il fut arrêté que le Trésor payeroit tous

les ans 1,500,000. fl: au département des affaires étrangères pour l'entretien des Ministres, & 300,000. fl: pour les cas imprévus; à la charge que le Ministre de ce département en rendra compte tous les deux ans à la Diète.

*Le Séance fut ajournée au lendemain.*

*Séance du Mardi 7.*

Les Membres chargés d'examiner les opérations de la députation des affaires étrangères, firent leur rapport aux Etats; & ajoutèrent que la Pologne doit à cette députation & aux Ministres, l'évacuation des Troupes Russes, Les liaisons politiques avec le Roi de Prusse; des négociations entamées avec l'angleterre, la Hollande & la Porte à l'égard du commerce de la Pologne, notamment un contrat avantageux pour le sel, qui par là est baissé d'un tiers; en un mot, le païs lui doit son salut & sa considération, par la nouvelle Constitution à laquelle elle a beaucoup contribué par ses avis. — Que les dépenses de cette Députation étoient fort modérées, vu que dans l'espace de deux ans & demi, elles ne sont montées qu'à 3,617587 fl: sa Majesté y ayant beaucoup contribué pour les présents destinés à la Porte. Mr. Soltyk l'un des membres rapporteurs, cita plusieurs articles des dépêches de nos Ministres, qui prouvent combien les Puissances voisines cherchent à entretenir le desordre dans le gouvernement de Pologne, qu'on tâche de faire absorber le tems de la Diète en minuties, pour empêcher l'établissement d'une forme solide. Qu'on fait naître des intrigues pour faire avorter les meilleurs projets. — Qu'on a envoyé 100,000. Ducats en Pologne pour être distribués & corrompre des membres de l'Etat. Il finit

par conjurer sa Majesté d'employer tous ses soins pour découvrir les traitres & en faire un exemple en les punissant rigoureusement.

Le Roi témoigna sa satisfaction de ce que la Députation avait si bien mérité de la Patrie, & rendit justice aux lumières & à la sagacité des membres qui avoient été chargés de l'examen de ses opérations. Sa Majesté ajouta, que quant à la demande qu'on lui adressoit pour empêcher qu'on ne tendit des pièges à la vertu des Citoyens, il regardoit comme un de ses devoirs de fermer toutes les voies à la corruption; & qu'il osoit se flatter qu'on ne trouveroit plus désormais dans la Nation un individu assez perverti pour trahir sa Patrie; qu'il fendoit son éspoir sur ce que la Diète venoit de faire & que toute la Nation approuvoit avec autant de solemnité, qu'après tant de calamités, il se promettoit une Vieillesse heureuse, voyant sa chère Patrie considérée & jouissant d'un vrai bonheur,

Les Etats témoignèrent unanimement beaucoup de reconnaissance à la députation des affaires étrangères, & lui donnèrent quittance de sa gestion.

Mr. Olejzki, Nonce de Samogitie, demanda une audience publique pour les Députés des Villes de la Courlande, qui ont des représentations à faire de la part de leurs commettans. Plusieurs Nonces ayant appuyé cette demande, on convint unanimement qu'elle leur seroit accordée, & que sa Majesté seroit priée d'en fixer le jour. La séance fut ajournée au lendemain à 4. heures après midi.

Séance du Mercredi 8.

Les Ministres nommés pour le Conseil surveillant, ayant prêté serment en cette assemblée, on prit à la décision

le projet sur la Police. On proposa de partager cette Magistrature en trois parties relatives à chaque Province ; d'autres furent d'avis de la renvoyer encore, après quelques changements faits, à la députation pour le corriger conformément aux motifs allégués par quelques membres ; & nommément l'article qui concerne le pouvoir excessif du Grand Maréchal, qui sous prétexte de veiller à la sûreté & à la tranquillité de la Capitale, pourroit en abuser contre la liberté des Citoyens. On acquiesça à cette opinion, & on chargea la Députation pour la Constitution d'y mettre la dernière main.

*La Séance fut limitée au lendemain.*

*Séance du Jeudi 9.*

Conformément à l'ordre des Semaines, la Diète s'occupa des finances. On fit la lecture de l'état actuel de la Recette & des dépenses de la Couronne. Celui de la Recette pour les revenus fixes, se monte par An, à 19,681.131 fl: Les revenus indéterminés, non compris le surplus de la Coéquation & de la contribution des Bleds, à 7,350,000. fl:

Les Dépenses, tant pour les frais de l'Armée que pour la liste Civile, se montent par an à 32,109.762. fl.

On demanda que le Trésor de Lithuanie présentât également l'état de ses finances.

Mr. *Wojczyński* Nonce de *Rawaz*, considérant le déficit qui se trouve dans le Trésor de la Couronne, proposa de vendre pour 40. Ans les *Starosties*, qui sont le vrai patrimoine de la République, aulieu de les distribuer mal à propos, & souvent à des personnes qui n'ont nullement mérité de la Patrie, tandis que les Citoyens doivent Contribuer aux besoins de l'Etat. Il donna en conséquence un projet relatif à sa motion.

Mr. *Madalinski* Nonce de *Gnesne*, en présenta un autre ayant aussi pour objet de vendre les *Starosties* au plus offrant.

Mr. le Maréchal de la Diète proposa de nommer une Députation pour trouver les moyens de remplir le déficit du Trésor sans fouler les citoyens, & donna son opinion au sujet des biens patrimoniaux de l'Etat.

Mr. *Nossarzewski* Nonce de *Ciechanow*, démontre les avantages qui en résulteroient pour la République si on reprovoit les *Starosties* au profit du Trésor; & qui ne servent qu'à porter atteinte à l'égalité des Citoyens en enrichissant des Aristocrates souvent ennemis de la Patrie. Il parla beaucoup contre le Luxe en général, & contre les Ordres, qu'il croyoit contraires à l'égalité Républicaine; & présenta un projet pour relever toutes les anciennes Constitutions sur la loi somptuaire, dont on ne voit aucune exécution. Il fut aussi d'avis de Mettre 50. pour cent d'imposition sur toutes les boissons étrangères qui entreroient dans le Royaume, & de reprendre les fonds de l'ordre de Malthe pour le Trésor; ces fonds étant inutilement possédés par des Cavaliers Célibataires & qui ne peuvent contribuer au bien de l'Etat par la Population, qui en fait la principale force. Il ajouta que pour augmenter les revenus, il seroit nécessaire que le clergé pût se marier pour donner des Citoyens à la Patrie.

Le Roi, en s'étayant de la Maxime, *tempora mutantur, & nos mutamur in illis*, prouva que la loi somptuaire prise strictement, pourroit nuire aux intérêts des Empires; Car, que deviendroient les Nations si chacune se contentoit de ses productions sans faire des échanges? Quant aux *Starosties*, Sa Majesté fut d'avis

que les Possesseurs contribuassent aux besoins de l'Etat, mais qu'il seroit injuste de les en priver tout à fait. que la Pologne devoit éviter de tomber dans les extrêmes, que l'opinion de rendre tout égal pourroit tout renverser de fond en comble, ainsi qu'on en voit l'exemple par ce qui vient d'arriver en France; & conclut à ce qu'il y eût une Députation de nommée pour examiner les finances & rédiger un projet pour l'augmentation des revenus de l'Etat sans manquer à la foi publique, sous la sauvegarde de laquelle un grand nombre de particuliers ont acheté des *Starosties*; qu'il falloit que tout Souverain se rappellat cette maxime: *que l'injustice détruit les Royaumes.*

Plusieurs membres ayant appuyé les sentimens équitables de Sa Majesté, on nomma une Députation composée de 12. membres; la quelle, après avoir conféré avec les différentes Magistratures, rédigeroit, sur des Principes d'équité, un projet d'augmentation de fonds publics conformément aux besoins actuels des l'Etat. Et la Séance fut ajournée au lendemain.

#### N O U V E L L E S

Dimanche 5. Juin. l'Ordre Equestre donna un repas Magnifique aux Délégués des Villes ainsi qu'aux Bourgeois de Varsovie. Les Sénateurs, les Ministres & un nombre considérables de personnes distinguées y furent invités. Sa Majesté s'y rendit aussi avant le Diner, & témoigna sa satisfaction de l'union qu'elle voyoit si heureusement s'établir entre les citoyens de la même Patrie. Pendant le repas, on port à les fanteés suivantes: celle de la Patrie, celle du Roi, de la Constitution, des Maréchaux de la Diète & des municipalités, qui y ajoutèrent celle des Etats, Auteurs de la félicité commune.